"Grenelle", chronique de septembre 2007

Article paru dans Biocontact septembre 07

2008, par Yveline Nicolas

Adéquations tient une chronique mensuelle sur le "Grenelle de l'environnement" dans le magazine *Biocontact*. Voici l'article paru dans le numéro de septembre.

Sommaire de cet article

- La chronique du « Grenelle » de l'environnement
- Suivre en direct le « Grenelle » de l'environnement

La chronique du « Grenelle » de l'environnement

Cet été, pas de vacances tranquilles pour les responsables des associations de protection de l'environnement… Les négociations pour le « Grenelle » de l'environnement ont débuté en fanfare en juillet. Organisées par le nouveau MEDAD (ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables), les réunions se succèdent, rassemblant cinq collèges d'acteurs : l'Etat, les collectivités territoriales, le patronat, les syndicats, les associations, ainsi que des exper-tes qualifié-es. Objectif affiché : parvenir, mi-octobre, à une vingtaine de projets prioritaires pour un développement durable.

Six thématiques sont à l'ordre du jour :

– Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie
– Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
– Instaurer un environnement respectueux de la santé
– Adopter des modes de production et de consommation durables (agriculture, pêche, agroalimentaire, distribution, forêts et usages durables des territoires)
– Construire une démocratie écologique (institutions et gouvernance, accès à l'information)
– Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi.

Mais pourquoi un « Grenelle » (terme en passe de devenir un nom commun) ? Les lectrices et lecteurs qui ont connu mai 1968 se rappelleront de l'accord (rue de Grenelle, au ministère du Travail) qui a mis fin à la révolte étudiante et à trois semaines d'occupation d'usines par des millions de grévistes.

Par analogie, l'idée serait donc, aujourd'hui, une négociation entre partie-prenantes d'un « conflit environnemental », pour aboutir à un consensus sur des mesures urgentes qui s'imposeraient à tous ? Les questions soulevées sont très concrètes : faut-il viser 10 ou 20 % des surfaces en agriculture bio d'ici 2012 ? Réduire de moitié les quantités de pesticides en cinq ans ? Assurer l'isolation thermique de 400 000 logements anciens par an ? Taxer les produits polluants, diminuer la TVA sur les écoproduits ? Encadrer sérieusement la publicité ? Sans compter les sujets qui fâchent : OGM, nucléaire, incinération des déchets, autoroutes… Les propositions vont être débattues entre des groupes d'acteurs aux intérêts parfois convergents, souvent contradictoires. Le gouvernement s'engage à établir un « contrat » pour les cinq ans à venir, avec des objectifs précis et une évaluation annuelle.

C’est sur une idée initiale de l’Alliance pour la planète que se tient cette initiative. Créée en mars 2006, ce collectif informel rassemble plus de 70 associations et syndicats, représentant un million d’adhérents dans divers domaines : environnement, humanitaire, social, agriculture, sciences, droit, consommation, syndicalisme.

Toutes les associations n’auraient pas souhaité un calendrier aussi précipité laissant craindre une opération de communication. La transformation sociale, l’adoption de modes de consommation et de production viables pour la planète et les humains ne s’accommodent guère de luttes de pouvoirs et de calendriers électoraux. Le milieu environnementaliste en sortira-t-il renforcé ? Des tensions se font jour, mais la dynamique encourage aussi des associations à collaborer et à mutualiser leurs compétences.

En 1968, les « accords de Grenelle » marquaient des acquis importants (hausse du salaire minimum, etc.). C’est aussi l’époque où des pionnier-es de l’écologie tiraient la sonnette d’alarme : Rachel Carlson (« Le Printemps silencieux » – sur les pesticides), René Dumont, le Club de Rome, sur l’absurdité d’une croissance infinie dans un monde fini…

40 ans après, la biosphère est en danger. Il nous faudrait les ressources d’au moins trois planètes pour pouvoir continuer le mode de consommation occidental(isé). Sans doute est-il temps de relier les questions sociales - 7 millions de personnes sous le seuil de pauvreté en France - et écologiques ? Tellement d’activités et d’emplois peuvent être créés par une transition vers un développement soutenable ! Le « Grenelle de l’environnement » saura-t-il le faire ?

Yveline Nicolas

Adéquations

– Voir aussi notre article sur les modalités et le contenu du Grenelle

Suivre en direct le « Grenelle » de l’environnement

Plusieurs blogs associatifs donnent des nouvelles des coulisses du Grenelle, avec des points de vue et interviews filmés de responsables d’ONG qui siègent dans les groupes de travail :
– L’Alliance : http://legrenelle.lalliance.fr
– France Nature Environnement : http://fne-grenelle.blogspot.com

Les informations officielles sont sur le site du gouvernement :
– http://www.legrenelle-environnement.fr

Copyright © Site de l’Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article359